



## COMMUNIQUE

### **LE SDE07 valorise les Certificats d'Economies d'Energie (CEE)**

A compter du 1<sup>er</sup> septembre, le SDE 07 apportera une nouvelle aide financière aux communes ardéchoises qui réalisent des travaux générant des CEE. Il répond en cela aux exigences de la maîtrise de la demande en énergie et de la transition énergétique.

Lors de sa réunion du 22 juin 2015, le Comité syndical du SDE 07 a voté à l'unanimité un règlement d'attribution et de versement de subventions aux communes réalisant des travaux générant des certificats d'économie d'énergie. Exemples : travaux d'isolation, remplacement de chaudière, remplacement d'ampoules, installation de chauffe-eau solaire, etc...

Lorsque les collectivités sont adhérentes à la compétence MDE du SDE 07, le Syndicat apportera une aide à ces travaux d'économie d'énergie pouvant aller jusqu'à 50% du montant de l'opération.

Une enveloppe de 500 000 euros a été votée pour l'année 2015.

### **Contact presse**

**Isabelle CHANDELLIER**

[ichandellier@sde07.com](mailto:ichandellier@sde07.com)

06 71 45 02 59

[www.sde07.com](http://www.sde07.com)

**SDE 07**

**283 chemin d'Argevillières B.P. 616**

**07006 PRIVAS cedex**